



Le Conquet



Ile d'Ouessant



WEEK-END AU BOUT DU MONDE

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017



Le Conquet se dit *Konk Leon* en breton (littéralement : « anse du Léon »), c'est une cité maritime de caractère qui se situe en Bretagne dans le département du Finistère sur le territoire du Pays d'Iroise.

Ce port du pays d'Iroise de 845 hectares compte aujourd'hui environ 2 700 habitants (les Conquétois et Conquétoises). Bordé par la mer et traversé par la ria (bras de mer) de l'Aber Conq, Le Conquet a pour principales activités la pêche, l'agriculture, le tourisme et la recherche scientifique marine.

En 1812 est découvert l'iode, élément chimique possédant des propriétés antiseptiques. En 1829, François TISSIER, un scientifique lyonnais, créait une usine de production dans la zone marécageuse située en bas du Conquet. Elle a cessé son activité en 1955.

L'iode était créé à partir de combustion d'algues et précisément de goémon.

Aujourd'hui les restes des bâtiments industriels sont visibles rue de Poul Conq.

Le bourg fut relié à Brest de 1903 à 1932 par une ligne de [chemin de fer secondaire](#) à [voie métrique](#), le [Tramway de Brest au Conquet](#).

Désormais le Conquet est desservi par la ligne de bus n°11 du réseau Penn Ar Bed depuis Brest.



Vendredi 8 septembre :

C'est donc dans ce village du bout du monde que nous ont rejoints, Monique et moi, 23 pieds agiles et parmi eux nous avons eu le grand plaisir de revoir Lydie et Christiane qui étaient écartées des sentiers et chemins depuis quelques mois pour cause de maladie.

Cette année si l'on se fie à ce que nous promet la météo nous devrions subir le mauvais temps samedi sur l'île d'Ouessant et dimanche matin pour notre promenade dominicale.

Et il est vrai que cet après-midi est plutôt arrosée.

Qu'à cela ne tienne, nous sommes malgré tout optimistes car jusqu' à présent nos week-ends sur les îles ont toujours étaient ensoleillés.



Notre hébergement est situé dans le parc du Beauséjour dans le village vacances du même nom. Nous sommes répartis dans 5 chalets d'une capacité d'accueil pour 5 personnes.



Après la répartition des chambres dans les chalets, au fur et à mesure des arrivées, nous profitons d'une accalmie pour nous réunir autour des barbecues du village vacances pour un apéritif improvisé offert par les charentais Nelly et Patrick et par les normands Lina et Gérard.

Pour que nous ne nous attardions pas trop et que nous oublions l'heure du dîner prévue à 19h30. La pluie revient de plus belle.

Et nous nous dirigeons donc vers la salle de restauration.



Suite à ce premier repas pris dans la bonne humeur, un briefing est organisé afin que chaque participant connaisse le programme du week-end.

Les billets Aller, les billets Retour ainsi qu'un dépliant présentant l'île d'Ouessant sont remis à chacun en séance.

Il est un peu plus de 21h00 et certains vont se reposer afin d'être frais et dispos pour le lendemain. D'autres profitent du temps devenu plus clément pour rejoindre le bord de mer et le port afin de faire une balade digestive.

Samedi 9 septembre :

Après un réveil, que je qualifierais de pas trop matinal (nous en avons connu des plus avancés), mais il est vrai qu'à cinq personnes il faut de l'organisation, nous nous dirigeons vers la salle de restauration pour le petit déjeuner prévu à 8h00.

C'est à 8h50 que nous avons rendez-vous devant le terrain de boules du village vacances pour rejoindre ensuite l'embarcadère distant d'un kilomètre.

Nous sommes 24, car Lydie qui a mal dormi préfère rester se reposer.

Pour rejoindre le port nous sortons du parc et nous rejoignons la rue Poncelin où se situe le marché le mardi matin qui est également la rue où l'on trouve les principaux commerces. Nous empruntons ensuite la rampe Lombard qui nous amène en bout du quai du Drellac'h. Nous poursuivons par la rue Troadec où à notre droite se dresse la maison des seigneurs qui a servi à l'exploitation d'une ligne pour les passagers par bateau à vapeur voulue par Monsieur RIGOLLET, négociant et maire du Conquet en 1881. Ce bateau s'appelait « la Louise ». La ligne desservait les îles de Molène et d'Ouessant, elle servait également pour le transport des marchandises et des bestiaux.

La rue Troadec nous amène à la cale St Christophe que nous empruntons pour rejoindre la gare maritime où nous devons embarquer à 9h25 pour un départ à 9h45.



Le bateau en provenance de Brest qui nous amènera à l'île d'Ouessant en faisant escale à l'île de Molène est en retard.

Gérard en a profité pour aller saluer ses collègues sauveteurs en mer.

Nous sommes accueillis à bord du bateau par une fanfare et c'est avec environ 5 minutes de retard que nous quittons Le Conquet.

Contrairement à ce que nous aurions pu craindre la mer n'est pas très agitée et nous ne ressentons pas de mouvements de roulis, ou tangage au moins jusqu'à l'île de Molène.

L'île d'Ouessant est séparée de l'archipel de Molène par le passage du Fromveur, un froid et puissant courant marin (8 à 10 nœuds) résultant d'une faille locale de 60 m de profondeur, de ce fait nous sommes un peu plus secoué entre les 2 îles.

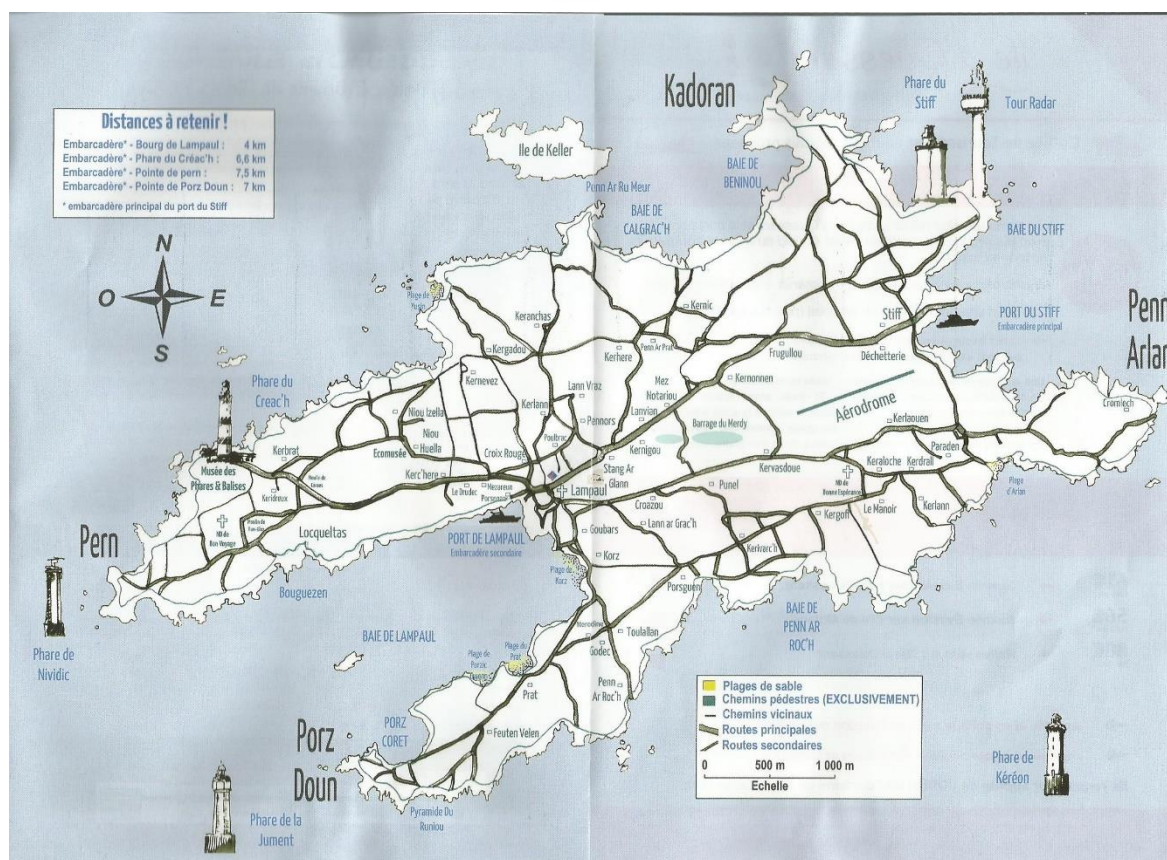
Qui voit Molène, voit sa peine ; qui voit Ouessant, voit son sang

Il est environ 11h30 lorsque nous débarquons sur le quai de l'embarcadère au port du STIFF, qui est l'embarcadère principal, afin de rejoindre un bus qui nous amènera directement à LAMPAUL, le bourg principal de l'île, lieu du départ de notre randonnée.



Après avoir repéré sur la carte où nous nous situons, nous dirigeons vers la plage de Yusin située à la fin de la partie nord-ouest de l'île. Pour ce faire nous empruntons une route quelque peu fréquentée par des automobilistes. Il est déjà midi passé.

Nous sommes 23 car Christiane qui n'a pas encore l'autorisation de la faculté de médecine pour randonner est restée dans le bourg de Lampaul.



Contrairement à ce que prévoyait la météo, pour le moment il ne pleut pas, il y a un peu de vent qui vient de la mer et il ne fait pas trop chaud, ce qui est agréable pour marcher.

Sur notre gauche nous apercevons le phare du Creac'h.

Il est 12h20 lorsque nous arrivons à hauteur de la plage. Juste devant nous légèrement sur la droite se dresse un rocher qui nous semble parfait pour nous abriter lors de notre pause déjeuner.



Le territoire de la commune d'Ouessant est essentiellement constitué de l'île d'Ouessant, entourée de plusieurs îlots, dont le plus gros, au nord, est l'île de Keller, que nous voyons derrière notre abri rocher.

D'autres rochers ou d'autres récifs abritent pour certains des phares (Kéréon, Nividic, La Jument).

Il est 13h00 lorsque nous remettons en route. Le temps change et les premières gouttes de pluie ne vont plus tarder.

Nous sommes désormais sur le sentier côtier, entièrement réservé aux piétons, qui est tout d'abord une piste en herbe et qui n'est pas très accidentée, cela ne va pas durer car nous rapprochons de côte.

Cette partie nord-est de l'île est la plus sauvage et la moins fréquentée. Nous arrivons à la pointe où nous sommes le plus près de l'îlot. Un chenal nommé *Penn Ar Ru Meur*, long de 200 m et traversé par des courants de marée violents, la sépare de l'île Keller.

Nous poursuivons ensuite en longeant la baie de Calgrac'h, puis celle de Béninou.

En chemin, nous avons à faire un peu de gymnastique : il pleut, mettre la cape ; il ne pleut plus, retirer la cape. Et ceci parfois à la suite.

Nous avons également vu un abri qui en cas de pluie importante au moment du déjeuner aurait servi de plan B.



Bâti sous le second empire vers 1860, le fort de Kernic servait à protéger l'île d'Ouessant de toutes attaques extérieures.



Nous aurons vu également de magnifiques parterres de fleurs.



Nous arrivons maintenant à la pointe de Kadoran, le vent a nettement forci. Il faut faire attention à ne pas écarter les bras avec la cape au risque de s'envoler.

Le temps est devenu gris et nous ne pourrons pas voir la colonie de phoques gris, qu'abrite l'île d'Ouessant.

Nous apercevons maintenant, plus nettement, le phare du Stiff et la tour Radar.

Nous arrivons ensuite au pied du phare après avoir emprunté un sentier à travers les bruyères.



La pluie fait à nouveau son apparition mais cette fois-ci ce n'est plus un crachin. Heureusement nous avons un plan C pour nous mettre à l'abri et ceci grâce à une exposition dans un des deux bâtiments qui entoure le phare.

Le phare du Stiif fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 12 juillet 2011.

Il est un des 6 premiers phares construits par Vauban et un des plus anciens phares de France encore en activité.

C'est un ensemble de deux tours tronconiques accolées en maçonnerie enduite : l'une porte la lanterne et l'autre l'escalier. Deux bâtiments symétriques à usage de logements et un mur de clôture, sur un terrain de 4 000 m², complètent l'ensemble. Il a été électrifié en 1957 et automatisé en 1993. Depuis 1978, une tour radar l'accompagne dans sa surveillance de l'entrée de la Manche. Il est ouvert au public pendant les vacances scolaires.

La pluie a de nouveau cessé et nous poursuivons notre randonnée vers le port du Stiif en longeant la baie du Stiif.

Il est à peine 16h00 lorsque nous arrivons au port. Nous avons un peu de temps devant nous l'embarquement est prévu à 16h25.

Certains veulent s'offrir une crêpe ou boire une bonne bière revitalisante. D'autres se contentent de se relaxer en profitant des rayons de soleil qui réchauffent le dos, en attendant la navette qui va nous ramener Christiane.



Il est 17h00 lorsque nous quittons l'île. Cette fois-ci pas de fanfare pour nous accueillir.

Après une escale à l'île de Molène nous arrivons au port du Conquet un peu avant 18h30.

Il n'y a pas trop de temps à perdre car Monique C (alias Chouquette) nous convie à 19h00 dans la salle de restauration pour un apéritif offert à l'occasion de son départ en retraite.

Nous continuons cette soirée par un dîner préparé comme la veille par un traiteur.

Comme la veille également certains vont se reposer afin d'être dispo pour le lendemain et d'autres vont flâner dans les rues du Conquet.

Dimanche 10 septembre :

Le petit déjeuner terminé, c'est à 9h40 que nous avons rendez-vous sur le parking du village vacances pour une randonnée qui va nous amener sur la presqu'île de Kermovan (en breton, Ker = lieu et morvan = l'homme de la mer).

En sortant du parc Beauséjour nous prenons à gauche puis traversons la rue Général LECLERC afin d'emprunter sur notre droite le chemin qui nous mènera à la ria (vallée d'un fleuve envahie par la mer à marée haute).

Nous rejoignons la plage qui se trouve au pied du centre de loisirs « Les Dauphins » et de la passerelle du Croaë qui permet de traverser la ria et de rejoindre la presqu'île de Kermovan.

Une fois la passerelle traversée, en nous retournant nous apercevons sur la gauche l'ancienne usine de fabrication d'iode.

Pour rejoindre la presqu'île nous suivons le GR 34 qui nous amène au parking au-delà duquel la circulation est réservée uniquement aux piétons.

En regardant vers notre gauche nous voyons la ria et la passerelle que nous avons empruntée il y a quelques minutes.

La presqu'île de Kermorvan est un espace entièrement classé Natura 2000.

Nous allons faire le tour de la presqu'île dans le sens des aiguilles d'une montre.



Pour ce faire nous empruntons le sentier qui monte droit devant nous afin de rejoindre la partie gauche de la presqu'île.

Tout le long de la partie côtière, des témoins de la seconde guerre sont encore dissimulés.

Ils sont visibles depuis le port du Conquet.



De ce côté nous avons une vue le port du Conquet et plus loin sur la pointe St Mathieu avec son phare et les ruines de l'ancienne abbaye et encore plus loin sur la presqu'île de Crozon. Par temps très dégagé, il est possible d'apercevoir la pointe du Raz.



Nous poursuivons vers la pointe de la presqu'île où se situe le phare de Kermorvan, bâti sur un rocher en 1849. Phare construit le plus à l'ouest de la France continentale. Il est érigé sur un site classé et appartient au Conservatoire du Littoral.

Il est relié à la terre par un pont de granite et sa hauteur est de 20,35 mètres du sol et 22 mètres au-dessus de la haute mer.

Aligné sur les phares de Lochrist, [Trézien](#) et [Saint-Mathieu](#) il signale les chenaux de la Helle et du Four. Il a la forme d'une tour carrée. Il ne se visite pas et est télé contrôlé depuis Brest. En 1898 le fort de Kermorvan situé près du feu est déclassé et remis au ministère des travaux publics. Il est aménagé pour le gardien du phare et sa famille.

Nous continuons ensuite dans le sentier qui poursuit sa boucle et nous avons un large point de vue sur les îles du Ponant avec de gauche à droite Béniguet, Molène et Ouessant.

Puis nous surplombons la petite plage et nous nous engageons vers la pointe qui surplombe l'îlette, où se situe une ancienne redoute fortifiée par Vauban, il est possible d'y accéder à marée basse.



Nous continuons ensuite dans le sentier entre les fougères pour terminer la boucle.

Nous découvrons maintenant la plage des Blancs Sablons. Cette plage de plus de 2 km, exposée nord-ouest, constitue un excellent spot de surf, windsurf et kitesurf. La qualité des vagues et la permanence relative des vents en autorisent les pratiques. On peut louer du matériel sur place en saison et certains week-ends. Vaste, sauvage, l'endroit est également prédisposé à la baignade et à la pêche à pied. On peut y dénicher moules et bigorneaux. Elle est même disposée au char à voile, des clubs et groupes équipés s'y réunissent parfois.



Nous arrivons ensuite au parking, il ne nous reste plus qu'à rejoindre la passerelle afin de retraverser la ria et de rejoindre le parc Beauséjour.

C'est maintenant l'heure des « au-revoir ». Certains vont prendre le bus pour rejoindre Brest et la région parisienne après un dernier déjeuner dans une crêperie ou restaurant du Conquet. D'autres venus avec leur véhicule automobile vont rejoindre leur domicile ou prolonger leur week-end en famille. D'autres encore vont rester une nuit supplémentaire.

<i>Merci aux 23 participants, qui nous ont rejoints, pour leur présence et leur bonne humeur.</i>

Textes : Jean-Claude SIMON

Sources : internet et office du tourisme du Conquet

Photos : Patrick LANNEFRANQUE, Monique SIMON, Jean-Claude SIMON